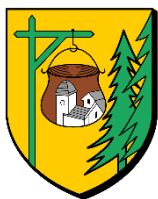




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20200106_04

Séance du 6 janvier 2020

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
30 décembre 2019

**Date d'affichage
du compte rendu :**
13 janvier 2020

L'an deux mil vingt, le six janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Organisation de l'affouage pour l'année 2020

Les difficultés rencontrées lors du marquage de l'affouage (manque de bénévoles, fiabilité) ont conduit le conseil municipal à envisager de confier cette mission à l'ONF. Le coût pourrait être, dans un premier temps, de 1,5 €/stère, qu'il conviendrait de répercuter sur le prix de l'affouage.

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité de confier cette mission de marquage de l'affouage à l'ONF pour l'année 2020. Le prix et les parcelles concernées par l'affouage 2020 seront définis lors d'une prochaine séance.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE